



www.fnte.cgt.fr

**Avenir
Des Ouvriers de l'Etat**



**Fédération nationale
des travailleurs de l'État**

263 rue de Paris - Case 541

93515 Montreuil Cedex

Tél. 01 55 82 89 00 Fax 01 55 82 89 01

Mail : trav-etat@cgt.fr

Ouvriers de l'Etat : Attention, danger pour le statut !!!

« Nous avons reçu ordre de Matignon pour travailler sur le statut d'ouvrier de l'Etat »

tels sont les propos tenus par la Fonction Publique lors d'une bilatérale le 17 juin 2015.

Rien n'est clair aujourd'hui car des différences existent entre ce qui nous a été présenté lors de cette réunion et ce qui a été présenté lors d'une réunion entre la FP et les Ministères concernés le 7 juillet.

Le projet présenté à la CGT par la Fonction Publique porte sur le stock (ouvriers en place) et le flux (futurs recrutements).

C'est-à-dire que tous les décrets composants le statut actuel des ouvriers de l'Etat seraient abrogés et remplacés par un **nouveau statut construit autour de l'article 36 de la Loi SAUVADET. Ce qui veut dire que nous serions demain, s'ils arrivaient à leur fin, des agents sous CDI de droits publics affiliés non plus au FSPOEIE* mais à l'IRCANTEC* ce qui change sacrément la donne au moment du départ en retraite.**

Le projet présenté par la FP aux ministères (dont le MINDEF) porterait uniquement sur le flux.

Pour la CGT ces deux projets sont inacceptables. Si harmonisation il doit y avoir, cela ne peut être qu'en améliorant l'existant.

Les métiers exercés par les ouvriers de l'Etat sont spécifiques, liés à nos missions régaliennes, demandant une continuité dans l'activité, une fidélisation tout au long d'une carrière et ne se limitent pas aux 5 spécialités fixées par le ministère de la Défense.

S'il est certain que des métiers anciens ont disparu, il est indéniable que des nouvelles technologies exigent des compétences pointues. Le statut d'ouvrier de l'Etat démontre depuis plus d'un siècle sa nécessité.

Ce n'est pas être archaïque que de revendiquer le recrutement d'ouvriers de l'Etat dans tous les métiers qu'ils réalisent.

Au contraire c'est un gage de stabilité, de disponibilité et de garantie pour nos missions au service des Forces Armées.

Sans attendre que la Fonction Publique nous fasse part de sa version, l'actualité de ces derniers mois démontre que ce gouvernement est prêt à tout pour se débarrasser d'une « population » qui a des droits et des garanties mais surtout une « population » qui dérange dans cette période où le gouvernement et le patronat développent la précarité, les bas salaires et la casse de l'emploi public.

Le passage en force de la loi Macron est là pour nous le rappeler.

Si rien n'est encore décidé, pour la CGT il est indispensable d'être à l'offensive dès à présent pour mettre un terme à ce sinistre projet, que tout départ en retraite soit remplacé et que les recrutements nécessaires à la réalisation et à la reconquête de nos missions soient réalisés.

L'avenir de nos établissements en dépend.

Pour s'opposer aux méthodes anti démocratiques de Matignon et aux velléités de la fonction publique de nous entrainer vers un statut low-cost nous allons devoir ensemble élever le niveau de mobilisation afin de pérenniser voir d'améliorer le statut d'ouvriers de l'Etat.

Avec la CGT n'hésitons pas à interpeller les employeurs.

Avec la CGT n'hésitons pas à utiliser la période pré-électorale pour interpeller les candidats notamment dans certaines régions (Bretagne, Normandie...).

Montreuil, le 25 août 2015

*FSPOEIE : Fonds Spécial des Pensions des Ouvriers des Etablissements Industriels de l'Etat.

*IRCANTEC : Institution de Retraite Complémentaire des Agents Non Titulaires de l'Etat et des Collectivités Publiques